

BUDGET 2024 ET PLAN TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS

Ville de Sainte-Marie, le 11 décembre 2023. – Encore une fois cette année, votre conseil et son administration s'appêtent à vous livrer le résultat du travail entrepris depuis quelques mois par la présentation du budget 2024 et son programme triennal d'immobilisations.

Devant concilier avec les enjeux d'un contexte inflationniste important, d'un nouveau rôle d'évaluation, de la refonte de la taxe d'affaires et de taux d'intérêt qui tardent à redescendre, l'administration de la Ville a travaillé avec rigueur à l'élaboration d'un budget 2024 rationnel et prévisionnel des années à venir.

Brève rétrospective de l'année 2023, laquelle fut remplie de belles réalisations et d'avancement à tous les niveaux, principalement avec la réalisation des projets suivants :

- ⇒ Réfection de voies publiques :
 - Boulevard Étienne-Raymond / avenue Châteauneuf;
 - Rue des Ormes;
 - Rue des Plaines.
- ⇒ Réfection des services municipaux :
 - Boulevard Vachon Sud (en concertation avec le MTQ);
- ⇒ Prolongement des services municipaux sur la rue des Sentiers;
- ⇒ Modernisation de l'éclairage urbain;
- ⇒ Aménagement d'un stationnement incitatif sur la route Cameron, dans la bretelle de l'autoroute 73 (en concertation avec la MRC de La Nouvelle-Beauce);
- ⇒ Aménagement d'un dôme d'entreposage à l'extrémité nord du boul. Vachon;
- ⇒ Mise aux normes de certains bâtiments et de divers équipements;
- ⇒ Poursuite des démarches du plan d'action menant à la revitalisation et la mise à niveau d'un espace terrain dans le parc industriel ouest (ancien secteur EACOM).

Au niveau des infrastructures en loisir, l'aménagement de la Place de la Seigneurie, en bordure de la rue Notre-Dame Nord, constitue désormais un espace de rassemblement convivial spécialement conçu pour accueillir les spectacles estivaux et diverses activités du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire (**SLCVC**).

D'autre part, le **SLCVC** a poursuivi les actions de revitalisation prévues dans son Plan directeur des parcs et des espaces verts. En effet, des améliorations ont été apportées au parc Dulac avec l'intégration d'une nouvelle piste d'hébertisme, tandis que le parc de l'Observatoire bénéficie maintenant d'un nouveau module de jeux et propose un parcours de « disc golf ».

De plus, la mise en place des jeux d'eau au parc de l'OTJ l'été dernier a suscité l'enthousiasme parmi les jeunes résidents de Sainte-Marie, tandis que le déplacement du « Skatepark » en périphérie du boulevard Larochelle a étendu l'espace dédié aux passionnés de ce sport, permettant simultanément d'améliorer les installations disponibles.

Dans un autre ordre d'idées, le conseil municipal et son administration ont poursuivi leurs démarches visant l'agrandissement du périmètre urbain ainsi que les étapes nécessaires en vue de la relocalisation de la caserne de pompiers, de l'hôtel de ville et de la bibliothèque hors de la zone inondable. Ces projets progressent favorablement et demeureront au cœur des priorités du conseil pour l'année à venir.

En ce qui a trait à la revitalisation du centre-ville, la Ville attend toujours les nouvelles réglementations applicables en zone inondable, celles-ci étant essentielles afin de dresser une vue d'ensemble de ce qu'il sera possible d'accomplir dans ce secteur.

Maintenant, le budget 2024 :

Pour la planification du budget 2024, nous avons pris en considération le nouveau rôle d'évaluation déposé par la MRC de La Nouvelle-Beauce établissant maintenant une valeur imposable de 1 951 178 300 \$, soit une augmentation de 22,06 % par rapport au rôle d'évaluation établi juste avant le dépôt du nouveau rôle triennal. Les impacts en termes de revenus de taxes sont maintenant connus et budgétés.

La participation de tous les services s'est avérée très précieuse. Les efforts investis par chacun dans la planification de leurs activités ont largement contribué à l'élaboration d'un budget raisonnable, notamment par la réduction de leurs dépenses et le report de certains projets à l'année suivante, sans toutefois compromettre la qualité et le maintien des services essentiels.

La taxe spéciale pour les activités d'investissement qui, depuis son imposition en 2004, aura permis l'apport de financement comptant pour la valeur de près de 20 M\$ d'immobilisations. Cette taxe totalise 1,5 M\$ en 2024. Celle-ci nous permet d'acquérir des immobilisations sans recourir à l'endettement.

En détails chiffrés maintenant :

Revenus (variation des revenus) :

- Majoration des taxes foncières et des tarifications :	823 351 \$
Comprenant :	
- Actualisation du rôle et ajustement de la taxe générale :	591 274 \$
- Augmentation des revenus liés au service de dette :	90 399 \$
- Augmentation des revenus de tarifications :	141 678 \$
- Compensations tenant lieu de taxes :	39 776 \$
- Transferts :	479 717 \$
- Services rendus :	72 183 \$
- Imposition de droits :	10 000 \$
- Amendes et pénalités :	(46 210) \$
- Autres revenus (revenus d'intérêts, etc.) :	398 000 \$
Total :	<u>1 776 817 \$</u>

On note une augmentation des revenus de 1 776 817 \$ pour un total de 31 449 505 \$ comparativement à 29 672 688 \$ en 2023.

Dépenses (variation des dépenses) :

- Rémunération et charges sociales :	540 458 \$
- Sûreté du Québec :	81 408 \$
- Matières résiduelles :	35 502 \$
- Quote-part MRC :	26 287 \$
- Assurances générales :	52 604 \$
- Électricité, carburant, chauffage :	59 650 \$
- Subvention aux organismes :	12 174 \$
- Administration générale :	204 449 \$
- Sécurité publique :	21 267 \$
- Transport :	106 084 \$
- Hygiène du milieu :	(24 551) \$
- Santé et bien-être :	0 \$
- Aménagement, urbanisme et développement :	37 570 \$
- Centre Caztel :	141 987 \$
- Loisirs et culture :	179 872 \$
- Frais de financement :	188 577 \$
Total :	<u>1 663 338 \$</u>

Pour l'équivalent de 1 663 338 \$ d'augmentation pour un total de 28 818 073 \$ comparativement à 27 154 735 \$ en 2023.

Financement :

- Remboursement de capital (net de subvention) :	(69 405) \$
Total :	<u>(69 405) \$</u>

Pour l'équivalent d'une diminution de 69 405 \$ pour un total de 2 113 535 \$ comparativement à 2 182 940 \$ en 2023.

Affectations :

- Affectations et autres :	(182 884) \$
Total :	<u>(182 884) \$</u>

Pour l'équivalent d'une variation de 182 884 \$ pour un total de (517 897) \$ comparativement à (335 013) \$ en 2023.

Ce qui nous intéresse le plus maintenant, c'est l'augmentation moyenne du compte de taxes du secteur résidentiel et nous tenons à préciser qu'elle ne tient pas compte des différences qui peuvent exister entre les différentes propriétés de la municipalité. Rappelons que les présents calculs sont basés sur la valeur d'une maison moyenne.

EN 2024, LE TAUX MOYEN D'AUGMENTATION DU COMPTE DE TAXES SERA DE 3,50 % (2023: 4,34 %)

La résidence moyenne selon notre rôle d'évaluation se situe à 293 273 \$ tout secteur confondu. Le compte de taxes moyen s'élève à 3 252 \$, soit une augmentation de 110 \$.

Notons que les tarifications des services d'aqueduc et d'ordures ont également été ajustées, et ce, afin de tenir compte de l'augmentation des coûts d'opération.

- Aqueduc :215 \$ (augmentation de 5 \$)
- Égouts :110 \$
- Ordures :275 \$ (augmentation de 15 \$)
- Vidange de fosses septiques :120 \$

PROJETS MAJEURS EN IMMOBILISATIONS 2024

Pour la prochaine année financière, les projets majeurs seront :

- ⇒ Nouvelle caserne de pompiers;
- ⇒ Réfection des services municipaux – Boul. Taschereau Sud (section ponceau et bouclage de l'aqueduc);
- ⇒ Travaux de voirie – Parc industriel (1^{re} et 2^e avenue, 1^{re} rue);
- ⇒ Modernisation des parcs (parc Drouin);
- ⇒ Poursuite des travaux de décontamination d'un terrain dans le parc industriel (secteur Eacom).

En chiffres et par catégories d'immobilisations maintenant :

- Infrastructures – eau potable :	810 000 \$
- Infrastructures – eaux usées :	1 590 000 \$
- Chemins, rues, routes, trottoirs et ponts :	3 420 000 \$
- Parcs et terrains de jeux :	5 359 000 \$
- Bâtiments :	21 459 000 \$
- Véhicules :	235 000 \$
- Ameublement et équipement de bureau :	134 000 \$
- Machinerie, outillage et équipements divers :	316 500 \$
- Terrains :	5 000 000 \$

POUR UN TOTAL DE : 38 323 500 \$

Ces immobilisations seront financées de la manière suivante :

- Paiement comptant – taxes :	1 463 000 \$
- Fonds de roulement :	685 500 \$
- Surplus affecté :	2 550 000 \$
- Subventions gouvernementales :	21 558 000 \$
- Emprunt :	12 067 000 \$
	POUR UN TOTAL DE : <u>38 323 500 \$</u>

Ainsi, nous nous engageons à continuer à vous offrir des services de qualité en fonction de vos attentes. Ces engagements se feront dans le respect de nos marges de manœuvre et toujours en équilibre avec la capacité de payer de nos concitoyens.

Le conseil municipal et toute son organisation assurent aux Mariveraines et Mariverains qu'ils continueront à offrir une gestion ferme et parcimonieuse de nos avoirs collectifs. Comme toujours, nous vous assurons que nos choix et orientations seront centrés sur des suivis de qualité, et ce, au meilleur coût possible.

Source : M. Gaétan Vachon
Maire de la Ville de Sainte-Marie
(418) 387-2301

Renseignements : M. Jacques Boutin
Directeur général
(418) 387-2301
jacques.boutin@sainte-marie.ca

Mme Véronik Berthiaume
Directrice du Service des finances et de l'administration par intérim
(418) 387-2301
veronik.berthiaume@sainte-marie.ca